



Communiqué de presse

Paris, le 22 septembre 2022

Assemblée générale des Maires des stations de montagne

L'Association Nationale des Maires des Stations de Montagne demande au gouvernement des mesures rapides afin de contenir l'augmentation du coût de l'énergie

Réunis à Briançon (Hautes-Alpes) le 21 septembre en Assemblée générale, les Maires des stations de montagne ont accueilli la Secrétaire d'Etat chargée de la Ruralité Dominique FAURE pour achever leurs travaux.

Le sujet de l'autonomie énergétique était à l'ordre du jour dans une période de crise aiguë qui a des conséquences particulièrement importantes pour les stations de montagne compte-tenu de leur activité saisonnière hivernale et d'une consommation de l'électricité condensée sur une période où la consommation nationale est au plus haut. Le niveau actuel et fluctuant des tarifs de l'électricité et du gaz va engendrer une nouvelle situation compliquée pour les communes supports de stations de montagne qui ne sont pas encore rétablies des deux années de pandémie.

A l'instar d'autres associations d'élus, l'ANMSM demande une décorrélation rapide des prix du gaz et de l'électricité ainsi que l'établissement d'un prix plafond acceptable pour le MWh ce qui permettrait de sécuriser les prochains mois. En l'état, aucune collectivité ne pourra absorber le coût supplémentaire de ces hausses de tarifs.

Pour le Président de l'ANMSM, Jean-Luc BOCH « *les communes supports de stations de montagne vont mettre en place, à l'image des entreprises, des plans d'économie d'énergie visant à réduire d'au moins 10 à 15% la facture énergétique. L'Etat doit s'engager à donner de la visibilité aux stations. L'ANMSM est en lien permanent avec le gouvernement pour y parvenir. Les acteurs de la montagne, élus et professionnels, seront au rendez-vous de la saison d'hiver, du ski et des activités de neige* ».



Pour toute demande d'interview : 07 84 90 83 16

Contacts presse - Agence CorioLink :

Océane Vilminot 07 84 90 83 16 / oceane.vilminot@coriolink.com

Pierre Alibert 06 87 40 90 76 / pierre.alibert@coriolink.com